

Image not found or type unknown



## garantie pas pris en compte

Par **pierrelouis37**, le **12/12/2012 à 16:25**

Bonjour,

J'ai effectué un achat le 8.10.2012 (téléviseur). Le 10.11.2012 l'appareil est en panne et je le porte en SAV. Utilisation de l'appareil 1 mois. Garantie 08.10.2014. Ce jour, après 1 mois d'attente, Boulanger et toshiba refusent de le prendre en SAV car il n'ont pas le numéro de série. Il s'agit d'une plaque qui est au dos de l'appareil que je n'ai pas. Quels sont mes recours ? Merci.